

## Déroulement du séminaire « Attractivité des métiers, des formations et des établissements de l'enseignement agricole normand » du 05/07/2023



Démographie agricole et scolaire, désir d'engagement des jeunes générations, évolutions des métiers, des emplois et des compétences, transitions agricoles, l'enseignement technique agricole joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des politiques publiques, éducatives et territoriales. La journée avait pour objectif d'identifier les conditions et les moyens de réactualiser le Projet Régional de l'Enseignement Agricole (PREA) 2019 2023 porté par l'État, la communauté éducative, les filières professionnelles et nos partenaires, le Conseil Régional et le Rectorat.

La mise en œuvre de la loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" a confié le pilotage de l'apprentissage aux branches professionnelles, renforcée la formation continue et celle de l'apprentissage, et place le conseil régional au centre des dispositifs d'information & orientation sur les métiers, avec le concours de l'ONISEP et du Rectorat.

Dans le prolongement des concertations nationales et régionales « Pacte et Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles » (PLOAA) qui se sont tenues au printemps, le Projet régional de l'enseignement agricole normand (PREA) 2024 2028 se devra de fixer les orientations stratégiques de notre système de formation professionnelle agricole pour les cinq années à venir.

Attractivité des métiers, des formations et des établissements, les nouveaux défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui sont nombreux :

- L'atteinte de la souveraineté alimentaire française à l'horizon 2040 : « *Produire et nourrir tout en tenant compte des grandes transitions écologiques et énergétiques à l'œuvre, et à*

*la nécessaire adaptation des pratiques agricoles et forestières, tout en assurant un revenu correct aux agriculteurs » (MASA) ;*

- L'adaptation des systèmes agricoles et alimentaires aux changements des conditions de production dont ceux induits par le changement climatique, effondrement de la biodiversité ;
- Le renouvellement des actifs agricoles en attirant plus d'acteurs dans les métiers du vivant ;
- L'adaptation des contenus, des modalités et d'accès aux formations initiales (scolaires et par apprentissage) et continues des métiers du vivant.

Ces nouveaux défis nous invitent à faire évoluer nos formations et nos pratiques pédagogiques, nos plateaux techniques, et les services proposés aux apprenants et à leurs familles par nos établissements.

- **Les deux tables rondes « Métiers » et « Formations & établissements »** ont permis d'illustrer ces nouvelles dynamiques et particulièrement, la nécessité d'associer plus étroitement les apprenants à l'évolution du système éducatif et de formation tout au long de la vie en tant qu'ambassadeurs des formations et des métiers du vivant.

Si globalement les apprenants sont « biens » dans leur formation et leur établissement et qu'ils voient dans les métiers du vivant « des métiers d'avenir qui ont du sens », leurs attentes sont tout aussi fortes vis-à-vis de l'enseignement agricole pour renforcer :

- L'ouverture d'esprit et l'innovation
- Les mises en situation et la pédagogie de projet
- Les retours d'expérience du monde professionnels et du territoire
- La relation école entreprise
- La communication « positive » pour restaurer l'image des métiers et attirer les jeunes.

- **Au cours des ateliers qui se sont tenus l'après-midi**, les partenaires de l'enseignement agricole ont témoigné de leur attachement au système éducatif agricole, à ses spécificités et à ses valeurs et réaffirmé l'importance du projet éducatif.

Les ateliers ont souligné la nécessité de tenir compte de :

- L'évolution générationnelle (façon d'apprendre, de s'orienter tout au long de sa vie et d'être en accord avec ses valeurs) ;
- L'évolution liée du contexte de production ;
- L'évolution des métiers, des emplois et du travail (nouvelles compétences) ;
- L'évolution de notre public d'apprenants, notamment de personnes « non issues du milieu agricole » (NIMA) qui ont des besoins spécifiques d'accompagnement et de formation.

Cette journée a également été l'occasion de rassembler et de remercier la communauté éducative et ses partenaires (institutionnels, professionnels et associatifs) de leur engagement chaque jour renouvelé à nos côtés. La DRAAF de Normandie partage l'ambition, avec ses partenaires, d'offrir à chacun, aux apprenants et à leurs familles, un cadre de vie et de travail, des plateaux techniques et des parcours de formations individualisés, afin de les accompagner dans leur projet personnel et professionnel.

Cette nouvelle feuille de route se veut être un outil de pilotage porté par l'État, la communauté éducative, les filières professionnelles et nos partenaires, le Conseil Régional et le Rectorat. Un nouveau projet stratégique construit avec les principaux acteurs de l'enseignement agricole, sera soumis à la concertation et à l'approbation du Comité Régional de l'Enseignement Agricole (CREA), au cours de la prochaine année scolaire. La mise en œuvre de ce projet nécessitera un engagement collectif de chacune des composantes de l'Enseignement Agricole, et appelle à ce que chacun d'entre nous, dans l'exercice de ses missions et de ses responsabilités, s'engage dans l'action.

